

CARNET D'UTILISATION ET DE GARANTIE



MAXXER 400 type A4

MAXXER 400 Type A4

Page 1



Les 12 règles d'utilisation

- 1- Je possède une assurance couvrant tout accident corporel et matériel
- 2- Je pratique le quad dans le respect des règles d'utilisation courantes : port du casque, vêtements adaptés, véhicule en parfait état mécanique.
- 3- En cas d'utilisation sur route, mon véhicule devra être homologué et immatriculé.
- 4- Je respecterai le code de la route et j'adapterai ma conduite lorsque je serai sur les chemins autorisés de randonnée.
- 5- En randonnée autorisée, je roulerai sur l'accotement droit et je laisserai la priorité aux promeneurs, cavaliers, vélos et cyclomoteurs. Je stopperai le moteur à l'approche des cavaliers.
- 6- En période de chasse, je ne circulerai pas sur les zones délimitées et signalées par les chasseurs.
- 7- Je respecterai strictement l'environnement, les propriétés privées et les cultures. Je ralentirai dès que j'arriverai en agglomération.
- 8- Je ne nettoierai pas mon véhicule sur la chaussée.
- 9- Lorsque je prête mon véhicule, je m'assure que les utilisateurs sont en règle avec la législation : permis en bonne et due forme, port du casque et équipement approprié, information sur le véhicule.
- 10- **Sur voie privée**, je ne laisserai jamais un enfant de moins de 16 ans utiliser ce véhicule.
- 11- **Sur voie publique**, le conducteur doit être en règle au regard la réglementation en vigueur et du code de la route.
- 12- **La réglementation en vigueur, notamment au regard des voies autorisées, étant susceptible d'évolution, l'utilisateur est pleinement responsable de l'usage fait avec son véhicule.**

Avant-propos

Vous avez fait l'acquisition d'un quad KYMCO, modèle MAXXER 400, et nous vous remercions de la confiance que vous avez témoignée à notre marque.

Ce carnet d'utilisation et d'entretien contient des recommandations importantes pour l'utilisation de votre quad en toute sécurité. Il décrit les conditions du contrat de garantie et doit être considéré comme partie intégrante du véhicule et à ce titre, doit être transféré à tout nouveau propriétaire et/ou utilisateur. Il est impératif d'en avoir pris parfaitement connaissance avant toute utilisation du quad.

N'oubliez pas qu'en toutes circonstances, vous devez porter un équipement de sécurité adéquat (casque, gants, lunettes) ainsi qu'un équipement vestimentaire adapté à la pratique du quad dans de bonnes conditions (bottes, veste, pantalon, pare-pierres).

Nous vous recommandons de bien lire ce manuel attentivement avant de conduire votre quad.

Le non respect des informations précédées de la signalétique **AVERTISSEMENT** peut être la cause de blessures graves ou de mort.

Le non respect des informations précédées de la signalétique **RECOMMANDATION** peut être la cause de détérioration du matériel.

Les informations et caractéristiques décrites dans ce manuel sont précisées à titre indicatif et peuvent être sujettes, dans le cadre d'une amélioration constante de nos produits, à modification sans préavis.

Bonne route!

SOMMAIRE

• ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE.....	p.7
• CONDITIONS DE GARANTIE.....	p.8 à 9
• RECOMMANDATIONS.....	p.10 à 11
• EMPLACEMENT ET SIGNIFICATION DES LABELS DE SECURITE.....	p.12
• IDENTIFICATION VEHICULE (n° de châssis et n° moteur).....	p.13
• DESCRIPTION DU VEHICULE.....	p.14 à 15
• CONTROLES AVANT LIVRAISON.....	p.16
• CONTROLES QUOTIDIENS (sommaire).....	p.17
• CONTROLES AVANT LIVRAISON OU QUOTIDIENS (détails).....	p.18 à 23
• REVISION DES 500 KM OU 2 MOIS.....	p.24
• PROGRAMME D'ENTRETIEN ET SUIVI.....	p.25 à 27

SOMMAIRE (suite)

- DESCRIPTION DES COMMANDES, INSTRUMENTATION (sommaire et détails)..... **p.28 à 42**
- REGLAGE DE LA PRECONTRAINTTE AMORTISSEURS **p.43**
- DEMARRAGE VEHICULE, **p.44**
- CONSEILS : CONDUITE, RODAGE, REMORQUAGE..... **p.45 à 51**
- NETTOYAGE, STOCKAGE, **p.52**
- CARACTERISTIQUES TECHNIQUES..... **p.53 à 55**
- NOTES..... **p.56**
- EMPLACEMENT DE LA CARTE DE GARANTIE..... **p.57**

Enregistrement de la garantie

L'enregistrement de la garantie véhicule se fait sur le site professionnel : <http://pro.kymcolux.com>.

Vous devez pour ce faire vous munir de :

- votre identifiant
- votre mot de passe
- le numéro de châssis du véhicule
- les civilités de l'acheteur
- son lieu de résidence et coordonnées téléphoniques

Après connexion, cliquer sur l'onglet garantie puis création d'un certificat de garantie.

Procéder au remplissage des champs obligatoires.

Après la validation, éditer les 3 certificats de garantie pour signature au client et réexpédier un exemplaire sans délai à :

KYMCO LUX S.A
B.P 60533
57109 Thionville Cedex
France

Conserver un exemplaire etagrafer l'exemplaire client p.57 du présent manuel.

Garantie Contractuelle de 2 ans

Kymco Lux S.A garantit les quads KYMCO contre tout défaut de construction ou de matière, pendant une durée de 2 ans pour les quads homologués, sans limitation de kilométrage à compter de la date d'acquisition du quad. Cette date est inscrite dans le certificat de garantie.

Des défauts non signalés au vendeur ou au distributeur agréé de **Kymco Lux S.A** avant l'expiration de ce délai, sont exempts de tout droit de garantie. Après détection et réparation d'un défaut de fabrication durant la garantie de 2 ans, cette garantie est reconduite pour une période de 6 mois uniquement en ce qui concerne les pièces remplacées et ce, à compter de la date de remplacement.

1. Cette garantie couvre :

- a) la remise en l'état ou l'échange des pièces reconnues défectueuses par **Kymco Lux S.A**.
Kymco Lux S.A décide du remplacement ou de la réparation des pièces défectueuses.
Les pièces remplacées et retournées deviennent la propriété de **Kymco Lux S.A**.

2. La garantie s'applique à condition que :

- a) le quad ait été réparé ou contrôlé dans un atelier agréé par **Kymco Lux S.A**.
- b) les vérifications périodiques prévues dans ce carnet d'entretien aient été réalisées en temps voulu et par un atelier agréé par **Kymco Lux S.A**.
- c) que d'une façon quelconque le quad n'ait pas été transformé par des entreprises non agréées par **Kymco Lux S.A**, ou équipé d'accessoires non agréés par **Kymco Lux S.A** et/ou dont le montage aurait été effectué sans respecter les règles de l'art.
- d) les pièces d'origine n'aient pas été remplacées par d'autres pièces non agréées par **Kymco Lux S.A**
- e) le quad ne soit pas utilisé pour des compétitions sportives
- f) le quad ne soit pas utilisé dans un but professionnel (agriculture, location, véhicule de courtoisie etc.)

3. La garantie ne couvre pas :

- a) des pièces à usure normale comme par exemple : verres, ampoules, bougies, éléments de filtre, courroies, galets, pneumatique, garnitures de friction (embrayage, freinage), huiles, liquides de frein, pots d'échappement (par corrosion), batterie ainsi que les accessoires ne faisant pas partie de l'équipement de série du quad.
- b) les frais occasionnés par l'entretien courant ou résultant de l'usure normale des pièces
- c) des avaries dues à une mauvaise utilisation, un maniement contraire aux instructions du manuel d'utilisation, une sur-utilisation du quad, ou une surcharge même passagère.
- d) Les dégâts liés à une utilisation tout terrain du quad
- e) les frais consécutifs à l'immobilisation du quad.
- f) les dégâts consécutifs à des accidents.
- g) les dégâts imputables à une cause extérieure ayant endommagé le quad, tel que les impacts de gravillons, retombées atmosphériques chimiques, animales ou végétales sur la peinture ou les détériorations liées à l'utilisation d'un nettoyeur haute pression.
- h) les dégâts consécutifs à des phénomènes naturels, chutes de grêle, inondations par exemple.
- i) tous autres frais non spécifiquement prévus par la présente garantie contractuelle ou par la garantie légale et notamment les frais de maintenance conformément au présent carnet et exigences du constructeur.
- j) les droits de garantie restent inchangés en cas de revente du quad. Les acheteurs successifs bénéficient de cette garantie, sous réserve que les conditions d'application aient été remplies par chacun des propriétaires du véhicule.
- k) pour prendre effet, toutes divergences aux conditions de garantie précitées nécessitent une confirmation écrite de la part de **Kymco Lux S.A.**
- l) en tout état de cause, la garantie légale qui oblige **Kymco Lux S.A** à garantir l'acheteur contre toutes les conséquences des défauts ou vices cachés de la chose vendue ou du service rendu, s'applique.
- m) l'emploi de silencieux d'échappement, de filtre à air non d'origine, d'un autre type ou modifié ou toute modification tendant à augmenter le bruit ou la puissance élimine systématiquement toute possibilité de recours en garantie. De plus ces modifications, tendant à augmenter le bruit, la puissance et la vitesse du véhicule, entraînent la responsabilité pleine et entière du propriétaire et ou de l'utilisateur quand à toutes conséquences éventuelles en cas d'avarie ou d'accident.

RECOMMANDATIONS

Adressez-vous toujours à un distributeur KYMCO, lui seul connaît votre véhicule et dispose de toutes les informations et/ou pièces détachées nécessaires à l'entretien de votre quad en toute sécurité.

Respectez l'entretien de votre quad KYMCO, il est le garant de sa longévité et de votre sécurité au guidon.

CONSEILS D'ENTRETIEN POUR VOTRE QUAD

Certaines parties du quad sont particulièrement agressées par les substances polluantes contenues dans l'atmosphère et notamment par le salage des routes en hiver.

La meilleure protection contre cette corrosion est de réaliser un lavage régulier de votre quad ainsi que d'appliquer un produit de protection anti-rouille sur toutes les pièces métalliques.

Votre distributeur KYMCO vous conseillera utilement dans le choix des produits d'entretien et de protection anticorrosion.

Si le quad n'est pas utilisé pendant une période supérieure à un mois, comme par exemple en hiver, il est alors impératif de retirer la batterie pour la conserver dans un endroit tempéré (15-25°C) et de la charger mensuellement.

Nota : Une batterie perd naturellement de sa charge avec le temps.

Toujours utiliser de l'eau distillée pour effectuer un complément dans la batterie, ne **jamais** rajouter d'acide.

Utiliser un chargeur spécial batterie moto ou quad pour la recharge de cette dernière.

Tension à vide : 12,8 Volt batterie froide.

Tension de charge : 14,5 Volts +/- 0.5 V.

Intensité de charge normale : 1.5 A

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES POUR UNE UTILISATION EN TOUTE SECURITE

AVERTISSEMENT

- Ne roulez jamais sans casque, gants et vêtements adéquats, toujours respecter le code de la route.
- Ne jamais porter un passager sur les porte-bagages et respecter les charges utiles indiquées sur ceux ci.
- Toujours respecter la pression des pneumatiques comme indiqué p.23.
- Toujours respecter le poids maximum remorquable (135 kg), voir également p.51.
- Ne roulez pas avec des vêtements trop longs qui pourraient être entraînés par les roues.
- Ne jamais conduire à des vitesses excessives au regard des conditions de circulation et/ou de votre expérience.
- Toujours garder à l'esprit que la tenue de route et les distances de freinage sont affectées en cas de pluie, neige, verglas, mauvais revêtement, signalisation au sol ou lorsque les pneus sont froids.
- Ne jamais conduire sous l'emprise d'alcool, stupéfiants ou médicaments. Toujours conserver les deux mains sur le guidon pour une parfaite maîtrise du véhicule.
- Avant toute utilisation, prendre connaissance des conseils de pilotage figurant dans ce manuel (p.45 à 51). Ces indications étant non exhaustives, **Kymco Lux S.A** et / ou **KYMCO** ne sauraient être tenus pour responsable de quelconque accident et de ses conséquences éventuelles en cas de mauvaise utilisation de ce véhicule.
- Effectuez toujours un contrôle du quad avant chaque utilisation (voir page 17).
- Les gaz d'échappement sont nocifs pour la santé. Démarrez toujours votre quad dans un endroit aéré.
- Ne touchez pas le pot d'échappement après fonctionnement, sa température est alors très élevée, ne jamais stationner le quad, moteur chaud, au dessus ou à moins de 2 mètres de tout matériau ou substance inflammable.
- Pas de flamme vive ou de pièces incandescentes lors du remplissage du réservoir à carburant.
- Afin de bénéficier de la garantie, n'utilisez que des pièces de rechange d'origine KYMCO.
- Kymco Lux S.A** ne peut être tenu pour responsable d'éventuelles conséquences directes ou indirectes du montage d'accessoires non adaptés et/ou non homologués par **Kymco Lux S.A** ou dont leur montage n'aurait pas été effectué dans les règles de l'art.
- Kymco Lux S.A** et /ou **KYMCO** ne peuvent être tenus pour responsables des modifications non conformes au certificat de conformité, et de leur conséquences éventuelles, effectuées par un tiers ou le propriétaire sur le véhicule.

EMPLACEMENT ET SIGNIFICATION DES LABELS DE SECURITE

Les labels de sécurité sont à considérer comme partie intégrante du véhicule, ils doivent à ce titre être maintenus en parfait état de lisibilité.

Toute détérioration ou absence d'un ou plusieurs de ces labels doit faire l'objet d'un remplacement immédiat.



1) : Précaution de manipulation de la boîte d'inversion

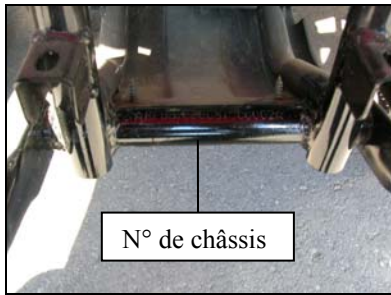
2) : Précautions d'usage (conduite en sécurité : équipement de protection, formation,...)

3) : Précautions d'usage (âge minimal hors voie publique)

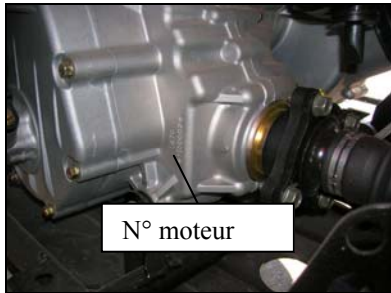
4) : Précaution d'usage quand à la pression pneumatiques

5) : Précaution de remorquage (voir aussi p.51), sur voie publique, la réglementation en vigueur étant susceptible d'évoluer, **toujours** se conformer à cette dernière et aux indications du certificat d'immatriculation au niveau du Poids Total Roulant Admissible (P.T.R.A).

IDENTIFICATION VEHICULE (n° de châssis et n° de moteur)



Le N° de châssis est frappé à froid sur la traverse avant du cadre.



Le N° de moteur est frappé sur le demi-carter moteur gauche. Il est lisible du côté gauche du véhicule au niveau du passage de roue arrière

DESCRIPTION DU VEHICULE



- 1) : Logement de batterie
- 2) : Phares avant
- 3) : Levier de frein
- 4) : Boîtier électronique
- 5) : Couvercle d'accès dispositifs électriques
- 6) : Levier d'ouverture de selle
- 7) : Compartiment de stockage
- 8) : Commande avertisseur sonore
- 9) : Pédale de frein arrière
- 10) : Levier de frein de parking

DESCRIPTION DU VEHICULE (suite)



- 11) : Contacteur à clé
- 12) : Levier d'inverseur
- 13) : Vis de butée gâchette de gaz
- 14) : Gâchette de gaz
- 15) : Jante
- 16) : Feu de position arrière / feu stop
- 17) : Commutateur feux de croisement / de route
- 18) : Commande démarreur électrique
- 19) : Commande des feux de détresse
- 20) : Interrupteur de sélection 2 ou 4 roues motrices
- 21) : Robinet à carburant

CONTRÔLES DE MISE EN ROUTE AVANT LIVRAISON (sommaire)

- Vérifier le niveau d'huile moteur voir p 18.
- Vérifier le niveau d'huile pont arrière et différentiel avant voir p 19.
- Vérifier le niveau de liquide de frein (2 points) voir p 20.
- Vérifier le bon fonctionnement des freins avant et arrière.
- Vérifier le bon fonctionnement de la commande de gaz
- Vérifier le réglage carburation (régime ralenti : 1250-1350 t/min).
- Vérifier le bon fonctionnement des amortisseurs arrière et avant.
- Gonfler les pneumatiques (0.28 bar- 4 PSI) Remplir, charger et mettre en place la batterie.
- Vérifier le bon fonctionnement de tous les équipements électriques.
- Contrôler le bon serrage des éléments de trains roulants (roues/amortisseurs) et des éléments de freinage (étriers).
- Contrôler le bon réglage du parallélisme (ouverture globale comprise entre 5 et 10 mm)
- Vérification par essai routier du fonctionnement global du véhicule (comportement, freinage, suspension, direction,).

Cachet et signature du distributeur

Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification conformément aux préconisations constructeur et aux règles de l'art.

Date :

Signature :

CONTRÔLES QUOTIDIENS (sommaire)

RECOMMANDATION : pour toutes les opérations qui suivent, en cas de doute, d'outillage ou connaissances inadéquates, il convient de se rapprocher d'un concessionnaire du réseau KYMCO.

En tout état de cause les opérations libellées « **CONTRÔLES DE MISE EN ROUTE AVANT LIVRAISON** » ne concernent que le concessionnaire, celles libellées « **CONTROLES DE MISE EN ROUTE AVANT LIVRAISON** ou **CONTROLES QUOTIDIENS** » concernent le concessionnaire et le propriétaire et / ou utilisateur.

Vérifier le niveau d'huile moteur (voir page 18).

Vérifier le niveau du liquide de freinage (voir page 20).

Vérifier l'usure des garnitures de freinage (voir page 21).

Vérifier le bon serrage des roues (voir page 22).

Vérifier l'état et la pression des pneumatiques (voir page 23).

Vérifier l'éclairage et le fonctionnement de la signalisation, des amortisseurs et de la direction.

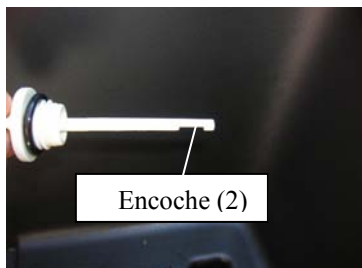
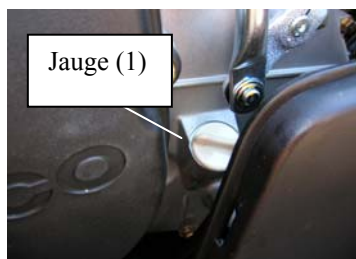
IMPORTANT : Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier le bon niveau de lubrifiant moteur, et de liquide de freinage avant toute utilisation du véhicule.

Dans certains cas d'utilisation en milieu très boueux ou poussiéreux, il est vivement conseillé de rapprocher les intervalles de maintenance périodique. En effet, certains éléments importants et notamment, filtre à air, variateur, boîte de réduction et ensemble de transmission sont particulièrement sollicités lors de l'utilisation en conditions difficiles.

Pour de plus amples informations, se rapprocher de votre concessionnaire qui saura vous conseiller utilement en fonction de l'usage effectué avec votre véhicule.

Huile moteur recommandée : SAE 10W40 API : SF.

Vérification du niveau d'huile moteur



RECOMMANDATION

Le niveau d'huile est visible coté gauche du véhicule, la mise en position « LOW » du levier d'inversion facilitant l'accès à la jauge (1).

Il ne doit être contrôlé que moteur ayant fonctionné 3 à 4 min et arrêté depuis au moins 1 minute, véhicule stationné sur une surface horizontale.

RECOMMANDATION

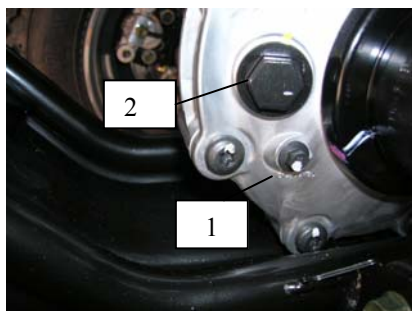
Le niveau, après **essuyage** de la jauge et **revissage**, doit se trouver compris dans la longueur de l'encoche (2). Si nécessaire, l'appoint doit être réalisé par l'orifice de jauge (1) avec une huile de qualité 10W40 (API/SF), en évitant les huiles comportant des agents antifricition qui peuvent occasionner un patinage de la roue libre de démarreur.

Note importante : il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller au maintien d'un niveau d'huile correct. Ne jamais dépasser le niveau maximum de la jauge, risque d'avarie.

L'allumage du témoin de température d'huile (voir p.30) doit entraîner l'arrêt immédiat du véhicule en sécurité et la vérification par un concessionnaire agréé.

CONTRÔLES DE MISE EN ROUTE AVANT LIVRAISON (détails)

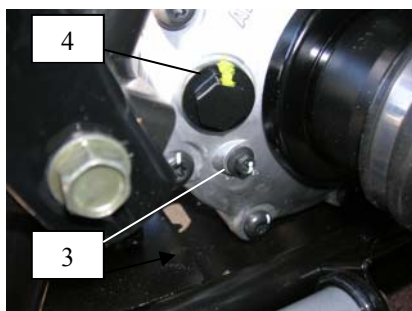
Vérification du niveau d'huile différentiel avant et pont arrière



RECOMMANDATION

Le contrôle doit être effectué sur sol plan.

Le niveau d'huile du différentiel avant est visible après enlèvement de la vis (1), l'huile doit affleurer l'orifice.
En cas de besoin, compléter **exclusivement** avec une huile hypoïde de qualité **SAE 80W90** par le bouchon (2)
Couple de serrage : Vis (1) : 10 Nm
Bouchon (2) : 22 Nm.
Quantité à titre indicative carter sec : 275 ml



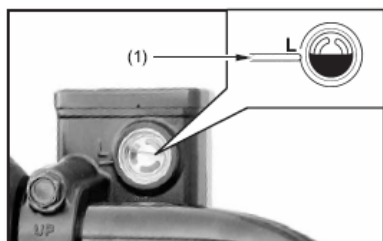
RECOMMANDATION

Le contrôle doit être effectué sur sol plan.

Le niveau d'huile du pont arrière est visible après enlèvement de la vis (3), l'huile doit affleurer l'orifice.
En cas de besoin, compléter **exclusivement** avec une huile hypoïde de qualité **SAE 80W90** par le bouchon (4)
Couple de serrage : Vis (3) : 10 Nm
Bouchon (4) : 22 Nm.
Quantité à titre indicative carter sec : 250 ml

CONTRÔLES DE MISE EN ROUTE AVANT LIVRAISON ou QUOTIDIENS (détails)

Vérification du niveau de liquide de freins (procédure identique pour levier gauche / droit)

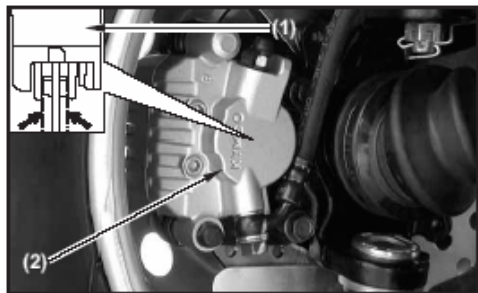


AVERTISSEMENT

Le contrôle du niveau de liquide de frein au guidon, coté gauche et droit, doit être effectué sur sol plan et guidon droit.
Il concerne le levier droit **et** gauche au guidon
En aucun cas, le niveau ne doit être inférieur au repère (1).
En cas de baisse brutale du niveau de liquide de frein, le véhicule doit être inspecté par un concessionnaire agréé.
L'opération de complément doit être confiée à un concessionnaire agréé
Liquide de frein à utiliser : répondant à la norme DOT4 et provenant d'un bidon scellé.

Note importante : il est de la responsabilité de l'utilisateur de veiller au maintien d'un niveau de liquide de frein correct.

Vérification de l'état des garnitures de freinage avant et arrière



AVERTISSEMENT

Le contrôle des garnitures de frein avant nécessite la dépose d'une des roues avant pour accès à l'étrier (2) (voir méthode de serrage p.22)

Le fond des témoins d'usure (1) des garnitures ne doivent en aucun cas affleurer le disque de frein, faire remplacer les garnitures si leur épaisseur est inférieure à 2 mm.



AVERTISSEMENT

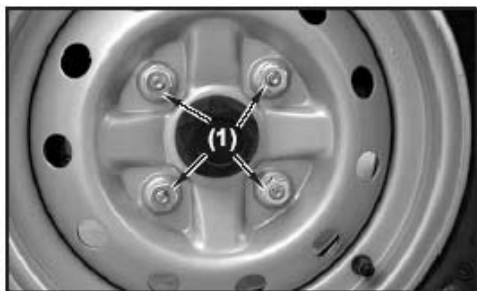
Le contrôle des garnitures de frein arrière nécessite la dépose de la roue arrière gauche (voir méthode de serrage p.26)

Le fond des témoins d'usure (1) des garnitures ne doivent en aucun cas affleurer le disque de frein, faire remplacer les garnitures si leur épaisseur est inférieure à 2 mm.

Veiller à contrôler les deux étriers (frein principal et frein de parking mécanique, l'usure de chaque jeu de garnitures pouvant être différente en fonction de l'utilisation des différents systèmes de freinage du véhicule).

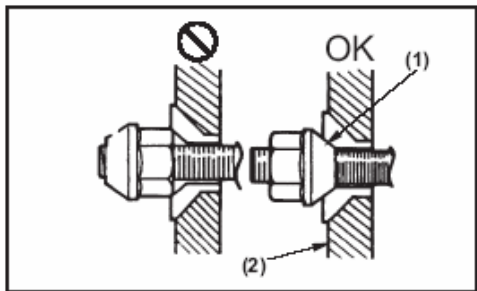
CONTRÔLES DE MISE EN ROUTE AVANT LIVRAISON ou QUOTIDIENS (détails)

Vérification du serrage des roues



AVERTISSEMENT

Le contrôle du serrage des roues doit se faire véhicule immobilisé à l'aide du frein de parking et sur une surface plane (couple à respecter : 45 Nm)
Lors de la dépose des roues, veiller à repositionner le symbole « ← » figurant sur le flanc des pneus dans le sens de la rotation* en marche avant (direction of rotation*).

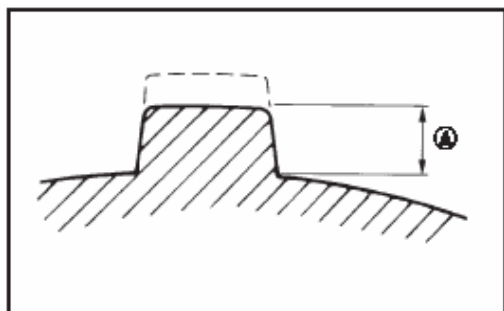


AVERTISSEMENT

Lors du remontage des écrous de roues, veiller à positionner la partie conique (1) contre le chanfrein de la jante (2). Le non respect de cette consigne peut être la cause d'accident grave.

CONTRÔLES DE MISE EN ROUTE AVANT LIVRAISON ou QUOTIDIENS (détails)

Vérification de l'état et de la pression de gonflage pneumatique



AVERTISSEMENT

En tant qu'éléments de liaison au sol, les pneumatiques doivent faire l'objet d'un soin particulier.

Procéder immédiatement au remplacement de tout pneumatique dont le flanc ou la bande de roulement serait abîmé ou dont l'épaisseur de sculpture (A) serait inférieure à 4 mm.

N.B : respecter, après le remplacement d'un ou plusieurs pneumatiques, une période de « rodage » au cours de laquelle le nouveau pneumatique atteindra ses performances optimales.

ATTENTION : Le sur-gonflage ou sous gonflage peuvent entraîner l'explosion du pneumatique et / ou perte de contrôle du véhicule et causer de graves dommages corporels et matériels.

Pression recommandée à froid : 0.28 bar (4psi)

Note importante : un contrôleur de pression est fourni avec le véhicule, il est situé dans la trousse à outils (voir p : 42)

- Changer l'huile moteur (10W40 API : SF quantité : avec échange filtre).
- Changer l'huile du pont arrière (SAE 80W90 : niveau voir p.19).
- Changer l'huile du différentiel avant (SAE 80W90 : niveau voir p.19).
- Remplacer le filtre à huile.
- Nettoyer la crépine de filtration d'huile moteur.
- Régler le jeu aux soupapes : 0.07-0.12 mm admission et 0.15-0.20 mm échappement (à froid).
- Tester et régler le fonctionnement de la gâchette accélérateur.
- Vérifier le bon niveau du liquide de frein.
- Vérifier l'état des garnitures de frein.
- Procéder au réglage de la course du frein de parking (câble).
- Contrôle / réglage du régime de ralenti (1250-1350 t/min).
- Vérifier la bougie, la nettoyer et la régler au besoin (0.7-0.8 mm).
- Vérifier le bon fonctionnement des freins.
- Vérifier le bon fonctionnement des équipements électriques.
- Autres contrôles : voir table de maintenance p. 25
- Contrôle final : Vérifier l'état et la pression des pneumatiques, le serrage des roues, de l'éclairage, de la signalisation. Vérifier le bon comportement du quad, le bon fonctionnement de la direction et du système de freinage par essai routier.

Cachet et signature du distributeur

Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification conformément aux préconisations constructeur et aux règles de l'art.

Date :

Kilométrage :

Signature :

PROGRAMME D'ENTRETIEN (au premier des 3 termes atteint)

CONTRÔLES	500 km 2 MOIS 30 heures	2000km 6 MOIS 120 heures	4000km 1 an 240 heures	6000km 1 an1/2 360 heures	8000km 2 ans 480 heures	10000km 2 ans ½ 600 heures	12000km 3 ans 720 heures	14000km 3 ans ½ 840 heures	16000km 4 ans 960 heures
Huile moteur	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Remplacement filtre à huile	R	-	R	-	R	-	R	-	R
Nettoyage crépine huile moteur	N	-	N	-	N	-	N	-	N
Huile de pont arrière : SAE 80W90 : niveau voir p.19	R	A	R	A	R	A	R	A	R
Huile de différentiel avant : SAE 80W90 : niveau voir p.19	R	A	R	A	R	A	R	A	R
Vérification des soufflets de cardans	C	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Vérification croisillon cardan arrière	-	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Soupapes : 0.07-0.12mm A 0.15-0.20mm E	A	-	A	-	A	-	A	-	A
Liquide de frein	A	A	A	A	R	A	A	A	R
Carburateur (ralenti 1250-1350 t/min)	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Pression des pneus (0.28 bar / 4.0 PSI)	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Bougie d'allumage (0.7-0.8mm)	C	R	C	R	C	R	C	R	C
Galets de transmission	C	R	R	R	R	R	R	R	R
Courroie	C	C	R	C	R	C	R	C	R
Mâchoires embrayage	C	C	C/R	C	R	C	C/R	C	C/R
Garnitures de frein	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R	C/R
Liquide de frein	C	C	C	C	R	C	C	C	R
Durites de frein	C	C	C	C	C	C	C	C	R
Frein de parking	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Filtre à air	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Nettoyage pare-flamme (remontage des vis avec graisse haute température).	-	N	-	N	-	N	-	N	-
Eléments de direction	S/G	S/G	S/G	S/G	S/G	S/G	S/G	S/G	S/G
Garde gâchette accélérateur.	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Serrage boulonnerie	S	S	S	S	S	S	S	S	S
Suspension	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Batterie (niveau d'électrolyte)	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Géométrie train avant (ouverture 5-10mm)	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A
Serrage des roues	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A	C/A
Essai routier	E	E	E	E	E	E	E	E	E

LEGENDE : R = Remplacer si nécessaire C = Contrôler et nettoyer G = Graisser S = Serrer A = Ajuster E = effectuer

PROGRAMME D'ENTRETIEN

2000 KM / 6 MOIS / 120 heures	4000 KM / 1 AN / 240 heures
Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur (voir p.25) et aux règles de l'art.	Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur (voir p.25) et aux règles de l'art.
Date : Signature revendeur :	Date : Signature revendeur :
6000 KM / 1 AN ½ / 360 heures	8000 KM / 2 ANS / 480 heures
Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur (voir p.25) et aux règles de l'art.	Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur (voir p.25) et aux règles de l'art.
Date : Signature revendeur :	Date : Signature revendeur :

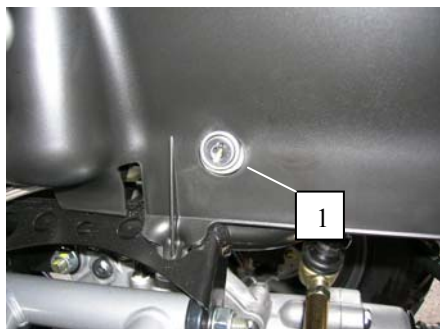
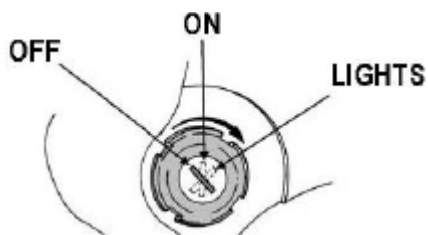
10000 KM / 2 ANS ½ / 600 heures	12000 KM / 3 ANS / 720 heures
Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur (voir p.25) et aux règles de l'art.	Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur (voir p.25) et aux règles de l'art.
Date : Signature revendeur :	Date : Signature revendeur :
14000 KM / 3 ANS ½ / 840 heures	16000 KM / 4 ANS / 960 heures
Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur (voir p.25) et aux règles de l'art.	Cachet du revendeur attestant la réalisation des opérations de vérification et maintenance conformément aux préconisations constructeur (voir p.25) et aux règles de l'art.
Date : Signature revendeur :	Date : Signature revendeur :

DESCRIPTION DES COMMANDES, instrumentation, équipement (sommaire)

- CONTACTEUR PRINCIPAL, BLOCAGE DE DIRECTION **p.29**
- ENSEMBLE D'INSTRUMENTATION **p.30 à 32**
- COMMODO GAUCHE **p.33 à 34**
- COMMODO DROIT **p.35 à 36**
- LEVIER DE FREIN, PEDALE DE FREIN, FREINS DE PARKING (guidon) **p.37 à 38**
- LEVIER DE SELECTION DE GAMME **p.39**
- ROBINET A CARBURANT, OUVERTURE DE SELLE..... **p.40**
- BOITE A FUSIBLE..... **p.41**
- RANGEMENT, OUTILLAGE DE BORD..... **p.42**

DESCRIPTION DES COMMANDES , instrumentation, équipement (détails)

Contacteur principal et blocage de direction



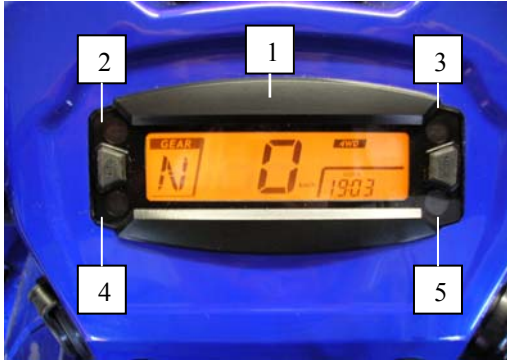
- Position « OFF » avec ou sans clé : tous les circuits électriques sont coupés, excepté celui des feux de détresse dont la mise en marche est possible.
- Position « ON », tous les circuits sont en fonction, la clé ne peut être retirée du contacteur.
- Position « LIGHTS », tous les circuits sont en fonction, l'allumage des feux peut être activé (voir p.33), la clé ne peut être retirée du contacteur.

- La mise en place du blocage de colonne de direction s'effectue de la manière suivante (serrure située au niveau du passage de roue avant gauche) :
- Tourner le guidon à droite en butée, insérer la clé dans la serrure (1) et effectuer une rotation de la clé dans le sens des aiguilles d'une montre. Procéder en sens inverse pour l'enlèvement.

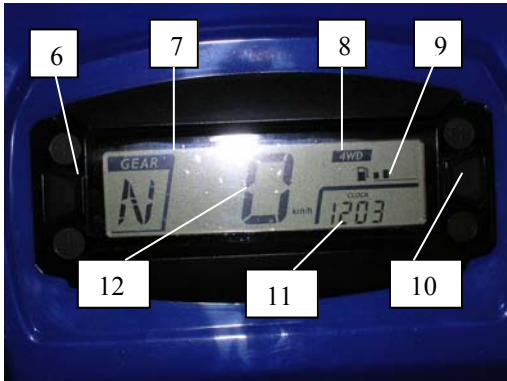
AVERTISSEMENT : s'assurer d'avoir ôté le verrouillage, en manœuvrant complètement le guidon de gauche à droite avant toute utilisation : risque d'accident grave en cas de non respect de cette consigne.

DESCRIPTION DES COMMANDES , instrumentation, équipement (détails)

Ensemble d'instrumentation (disposition générale 1 à 11)



- 1) Affichage multifonction : Vitesse (miles par heure ou kilomètres par heure, enclenchement 4 roues motrices 4WD / totalisateur kilométrique (ODO) et partiel (TRIP) / compteur horaire / horloge, rapport engagé.
- 2) signal de fonctionnement clignotant gauche ou feux de détresse.
- 3) signal de fonctionnement clignotant droit ou feux de détresse.
- 4) témoin de température d'huile excessive (arrêt immédiat en sécurité en cas d'allumage de ce voyant voir aussi p.18)
- 5) témoin de fonctionnement des feux de route (voir aussi p.33)



- 6) bouton « Adjust »
- 7) témoin de rapport engagé
- 8) témoin d'engagement de la fonction 4 roues motrices (voir aussi p.39)
- 9) Jauge à carburant : faire le plein dès que possible en cas de clignotement (SP 95 ou E10)
- 10) bouton « Mode »
- 11) Totalisateur kilométrique, totalisateur partiel, totalisateur horaire, horloge.
- 12) vitesse (mile ou km/h)

Ensemble d'instrumentation (détails 2 à 10)

- 2) : Témoin de fonctionnement clignotant gauche ou des feux de détresse, un clignotement anormalement rapide est le signe d'une défaillance d'un des clignotants gauche, faire procéder immédiatement au contrôle du véhicule.
- 3) : Témoin de fonctionnement clignotant droit ou des feux de détresse, un clignotement anormalement rapide est le signe d'une défaillance d'un clignotant droit, faire procéder immédiatement au contrôle du véhicule.
- 4) : Témoin de température d'huile excessive, son allumage doit entraîner l'arrêt impératif et en sécurité du véhicule et du moteur, faire procéder immédiatement au contrôle du véhicule.
- 5) : Témoin d'allumage des feux de route (« pleins phares »), voir aussi p.34.
- 6) : Bouton « Adjust » permet le choix et l'ajustement des fonctions de l'afficheur multifonction (voir point N° 11)
- 7) : Témoin de rapport engagé : « N » : neutre / « H » marche avant rapide / « L » marche avant lente / « R » marche arrière (voir aussi p.39).
- 8) : Témoin d'engagement de la fonction « 4roues motrices », voir aussi p.35.

AVERTISSEMENT : **L'engagement ou désengagement du pont avant, ne doit jamais se faire à une vitesse supérieure à 10 km/h, sur sol adhérent ou en virage (risque de modification de la trajectoire). Ne pas utiliser la position « 4WD » sur revêtement adhérent.**

- 9) : Bouton « Mode » permet le choix et l'ajustement des fonctions de l'afficheur multifonction (voir point N°11 p.30)
- 10) : Indicateur de vitesse, affiche la vitesse instantanée du véhicule en km/h ou mile / heure, le changement d'unité de mesure est obtenu par une pression continue de 3 secondes sur le bouton « mode »

Ensemble d'instrumentation (détail 11)

11) : Affichage des fonctions « ODO » : totalisateur kilométrique, « TRIP » : indicateur kilométrique partiel, totalisateur horaire global, symbolisé par l'affichage d'un sablier, horloge.

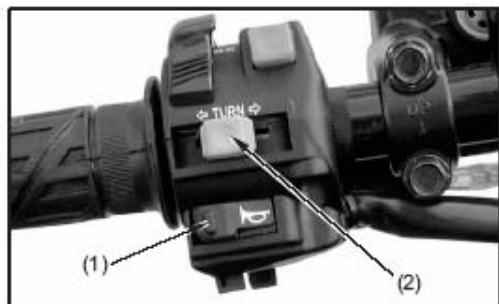
- Passage du totalisateur kilométrique à l'indicateur kilométrique partiel par pression continue de 3 secondes sur bouton « Adjust (6) ».
- Remise à zéro de l'indicateur kilométrique partiel par pression commune de 3 secondes sur les boutons « Adjust » (6) et « Mode » (9).
- Passage de l'indicateur kilométrique partiel au totalisateur horaire global par pression continue de 3 secondes sur bouton « Adjust (6) » (temps affiché en heures et dixièmes d'heure, pas de remise à zéro possible).
- Passage du totalisateur global horaire à l'affichage de l'horloge par pression continue de 3 secondes sur bouton « Adjust (6) ».
- Retour au totalisateur kilométrique par pression continue de 3 secondes sur bouton « Adjust (6) ».

Réglage de l'horloge :

- Réglage de l'heure et des minutes, afficheur sur position horloge, maintenir enfoncé pendant plus de 3 secondes les boutons « Mode » et « Adjust » jusqu'à clignotement de l'heure.
- Faire défiler à l'aide du bouton « Adjust » jusqu'à obtention de l'heure désirée, presser ensuite le bouton « Mode », les minutes clignotent, ajuster par pression successives sur bouton « Adjust » jusqu'à obtention du résultat désiré,
- Mémoriser l'heure ainsi obtenue en appuyant simultanément sur les boutons « Mode » et « Adjust ».

L'absence d'intervention dans les 10 secondes dans le mode de réglage des heures ou minutes entraîne l'obligation de reprendre l'opération de réglage dans son intégralité.

Commodo gauche



Le fonctionnement de l'avertisseur sonore s'effectue en pressant le bouton (1) contact mis.

La mise en marche du clignotant gauche s'effectue en déplaçant le bouton (2) vers la gauche.

La mise en marche du clignotant droit s'effectue en déplaçant le bouton (2) vers la droite.

Voir p.34 pour signalisation du fonctionnement.

AVERTISSEMENT : Le retour à la position neutre des clignotants est manuel par pression sur le bouton (2).

Une fréquence de clignotement anormalement élevée est le signe d'une défaillance du système, faire contrôler celui-ci sans délai par un concessionnaire du réseau KYMCO.

Le fonctionnement des phares n'est possible que contact mis.

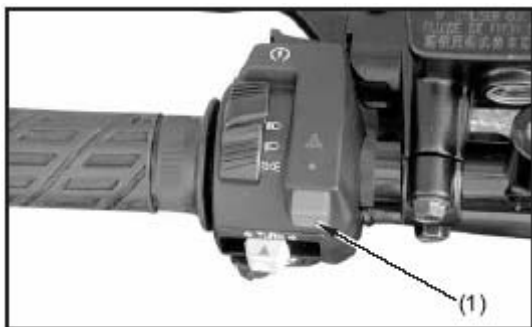
Position veilleuse : "00"

Position feux de croisement : "D"

Position feux de route : "H" (signalisation p.34)

RECOMMANDATION : Ne jamais faire fonctionner les feux de croisement ou de route moteur non tournant (risque de décharge et d'endommagement de la batterie)

Commodo gauche (suite)



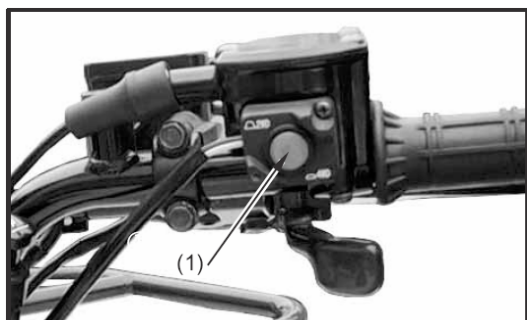
La mise en route des feux de détresse s'effectue par pression sur le bouton (1), leur arrêt s'effectue par une nouvelle pression (signalisation p.30). Le contact n'est pas nécessaire pour assurer leur fonctionnement.

RECOMMANDATION : l'emploi excessivement prolongé (plus de 2 heures) des feux de détresse, moteur non tournant, est susceptible d'entraîner un risque de décharge et d'endommagement de la batterie

Le lancement du démarreur s'effectue par une pression sur le bouton (1).
Il est possible de démarrer, sans freiner, sur la position « N » du levier de sélection (Neutre), voir p.39.
Il est possible de démarrer, en actionnant un levier de frein ou la pédale, sur les positions « R », « L » ou « H » (marche arrière, marche avant longue, ou marche avant courte, voir p.39).
La position « 2WD » ou « 4WD » n'a pas d'influence sur le descriptif ci-dessus.

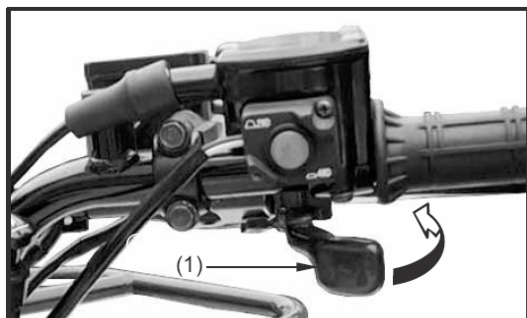
RECOMMANDATION : Le lancement moteur est néanmoins conseillé sur la position « N », un frein étant serré, voir p.37 à 39.

Commodo droit



Le passage de 2 roues motrices (« 2WD ») à 4 roues motrices (4WD) s'effectue par pression sur le bouton «(1)». La position engagée est signalée au tableau de bord, voir P34.

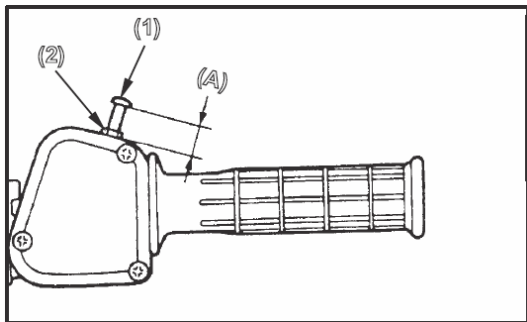
AVERTISSEMENT : L'engagement ou désengagement du pont avant, ne doit jamais se faire à une vitesse supérieure à 10 km/h, sur sol adhérent ou en virage (risque de modification de la trajectoire). Ne pas utiliser la position « 4WD » sur revêtement adhérent.



La puissance du moteur est contrôlée par la gâchette (1), son déplacement se fait d'arrière en avant comme décrit dans l'illustration.

AVERTISSEMENT : Avant chaque utilisation, vérifier le bon fonctionnement de la gâchette ainsi que son parfait retour en position neutre. Toute intervention sur cet organe de commande (hors réglage de la vis de butée, voir p.36) doit être confiée à un concessionnaire du réseau KYMCO.

Commodo droit (suite)



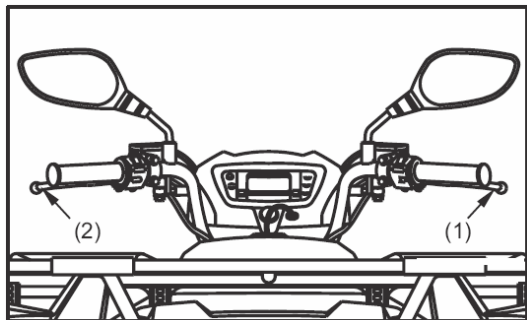
Le déplacement de la gâchette et donc la puissance moteur, peut être contrôlé par la vis d'ajustement (1).

Avant toute intervention sur la vis (1), procéder au desserrage du contre-écrou (2), en veillant à ne jamais dépasser 13 mm pour la cote (A).

La garde à la gâchette doit être de 4 à 5 mm ;

AVERTISSEMENT : Le dépassement de la cote (A) de 13mm n'apporte aucun gain de puissance mais risque de fragiliser le câble de commande et conduire à sa rupture ou à un mauvais fonctionnement de la gâchette : risque d'accident grave.

Levier de frein, pédale de frein, freins de parking guidon.



Le levier droit (1) au guidon commande le freinage des roues avant seules.
Le levier gauche (2) au guidon commande le freinage des roues avant et arrière.

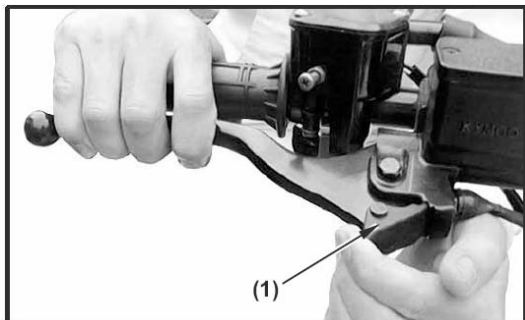
AVERTISSEMENT : toujours utiliser une technique de freinage appropriée et éviter, dans la mesure du possible, les freinages brusques sur revêtement peu adhérents.



La pédale de frein coté droit du véhicule (1) commande le freinage simultané des roues avant et arrière.

AVERTISSEMENT : toujours utiliser une technique de freinage appropriée et éviter, dans la mesure du possible, les freinages brusques sur revêtements peu adhérents.

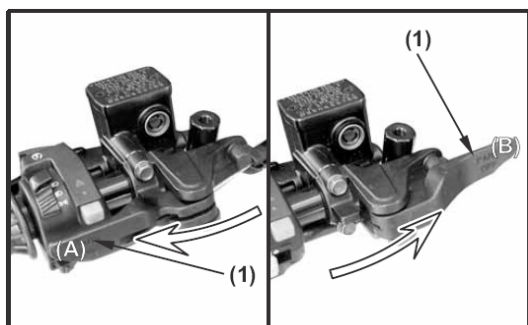
Levier de frein, pédale de frein, freins de parking guidon (suite)



La mise en place des freins de parking **hydrauliques** au guidon coté droit (action sur roues avant) ou coté gauche (action sur les quatre roues) s'effectue par verrouillage du loquet (1) après pression sur le levier de frein droit ou gauche (coté droit représenté).

AVERTISSEMENT : ce frein de parking ne doit être utilisé que pour de courtes durées (inférieures à 30 min) sous peine d'inefficacité soudaine. Pour de plus longues durées, utiliser le frein de parking mécanique ci-dessous.

S'assurer de son parfait dégagement avant de commencer tout parcours (risque de détérioration des organes de freinage notamment plaquettes, disque et étrier).



La mise en place du frein de parking **mécanique** au guidon (action sur roues arrière) s'effectue par déplacement du levier (1) de la position « B » vers la position « A ».

AVERTISSEMENT : l'efficacité de ce frein de parking est étroitement liée au réglage de sa course et à l'usure des garnitures arrière, sa vérification doit être effectuée aussi souvent que nécessaire (concessionnaire KYMCO).

S'assurer de son parfait dégagement avant de commencer tout parcours (risque de détérioration des organes de freinage notamment plaquettes, disque et étrier).

Levier de sélection de gamme



« Low » : position vitesse avant courte.
« High » : position vitesse avant longue.
« Neutral » : position neutre
« Reverse » : position marche arrière
Voir signalisation du rapport engagé p.30

AVERTISSEMENT : En tout état de cause, sous peine de détérioration de la transmission, toute action sur le levier de boîte, ne doit se faire que véhicule strictement à l'arrêt et moteur redescendu à son régime de ralenti.

Lors des opérations de stationnement, moteur coupé et frein de parking enclenché, il est vivement conseillé de laisser le sélecteur sur la position « N », l'opération de réengagement d'un rapport en sera facilité lors du redémarrage.

RECOMMANDATION : L'usage du rapport court (désigné par « low ») doit être réservé aux franchissements ou aux tractions difficiles de courtes durées.

Robinet à carburant/prise accessoires

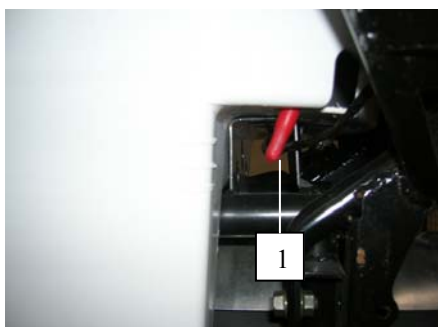


- 1) Position « OFF » en haut : l'alimentation carburant est fermée.
- 2) Position « ON » en haut : l'alimentation carburant est ouverte.
- 3) Position « RES » en haut : Après une panne sèche sur « ON », réserve de 2,5L de carburant pour rallier un point carburant.

CARBURANT SP95 ou E10

RECOMMANDATION : après une utilisation de la réserve et remplissage du réservoir, ne pas omettre de repasser sur « ON » pour éviter une éventuelle panne sèche ultérieure (consommation de l'intégralité du réservoir). **AVERTISSEMENT** : fermer le robinet à carburant pour tout arrêt d'une durée supérieure à 1 heure.

Ouverture de selle

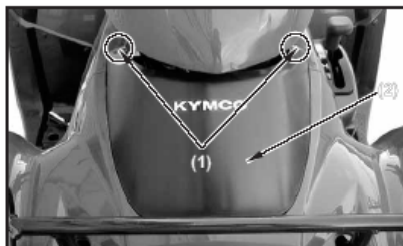


L'ouverture de la selle permet l'accès au coffre de rangement, à la trousse à outils.

Pour procéder à l'ouverture, amener vers l'arrière le loquet (1) accessible dans l'aménagement du carénage prévu à cet effet au niveau de l'arrière de la selle.

AVERTISSEMENT : la remise en place de la selle nécessite un soin particulier, engager au maximum l'avant de celle-ci au niveau des attaches réservoir et appuyer sur l'arrière. S'assurer de sa parfaite fixation avant l'utilisation du véhicule.

Boite à fusibles



La boîte à fusibles (1) est accessible après dépose des clips (1) et du couvercle (2). Les clips se déposent par pression centrale à l'aide d'un objet au bout arrondi.

Avant leur remise en place, repousser leur partie centrale, les repositionner et appuyer sur leur partie centrale pour assurer le verrouillage. Le circuit électrique de ce véhicule est protégé par 5 fusibles (4 dans la boîte principal et un de 30 A situé sous la selle au niveau du relais de démarreur.

AVERTISSEMENT : ne jamais remplacer un fusible défectueux par un fusible de capacité supérieure. Toujours déterminer la cause de la fusion du fusible et remédier au problème avant de remplacer un fusible (risque d'incendie).



Répartition des éléments protégés de gauche à droite :

Ligne supérieure 3 X 10 A : Allumage, éclairage, feux de route
Ligne inférieure 2 X 15 A : Prise accessoires

Fusibles de rechange : 1 X 10A / 1 X 15A / 1 X 30 A

Coffre de rangement, outillage de bord



Le coffre de rangement est situé sous la selle, se référer p.40 pour l'ouverture de celle-ci.

RECOMMANDATION : il est fortement déconseillé d'y entreposer des objets et/ou documents fragiles ou de valeur. Prendre garde à sa parfaite fermeture et le vider de l'intégralité de son contenu avant lavage du véhicule



Le set d'outillage de bord est rangé sous la selle (voir p.45 pour l'ouverture), il comprend (de gauche à droite) :

- Clé plate 10/12 mm
- Clé de réglage précontrainte amortisseurs (voir page 43)
- Contrôleur de pression pneumatique
- Clé Allen dia. 4 mm
- Manche de tournevis
- Tournevis empreinte fente plate / Phillips.
- Clé à bougie

REGLAGE DE LA PRECONTRAINTE AMORTISSEURS

La précontrainte des amortisseurs avant et arrière de votre véhicule est réglable suivant 5 positions du plus souple au plus dur. Cette opération est réalisable grâce à la clé fournie (voir p.42).

AVERTISSEMENT : sous peine d'engendrer une mauvaise tenue de route et d'accroître le risque d'accident, les amortisseurs doivent être réglés symétriquement par paire (train avant ou train arrière).



Réglage de la précontrainte des amortisseurs avant (vue avant gauche du véhicule) : par rotation de la couronne crantée dans le sens de la flèche, on obtient une augmentation de la précontrainte (dureté) de l'amortisseur.
Par rotation dans le sens inverse, on obtient une diminution de la précontrainte de l'amortisseur.



Réglage de la précontrainte des amortisseurs arrière (vue arrière droite du véhicule) : par rotation de la couronne crantée dans le sens de la flèche, on obtient une augmentation de la précontrainte (dureté) de l'amortisseur.
Par rotation dans le sens inverse, on obtient une diminution de la précontrainte de l'amortisseur.

DEMARRAGE DU VEHICULE

AVERTISSEMENT : Avant toute utilisation du véhicule, assurer vous d'avoir effectué les contrôles quotidiens comme décrit dans les pages 17 ; 18 ; 20 ; 21 ; 22 ; 23 du présent manuel.

- 1) Assurer vous de la présence de carburant en quantité suffisante.
- 2) Ouvrir l'arrivée de carburant (voir p.40)
- 3) Assurer vous de la présence de la boîte d'inversion en position « N » (voir p.39).
- 4) Actionner un frein (voir p.37 et p.38).
- 5) Actionner le démarreur (voir p.34) et laisser tourner quelques instants le moteur au ralenti afin que l'huile atteigne tous les points à lubrifier (extérieur ou local correctement ventilé seulement).

RECOMMANDATION : une action ininterrompue de plus de 5 secondes sur le bouton de démarreur est susceptible d'endommager celui-ci ou la batterie.

Toujours attendre au minimum 15 secondes entre 2 tentatives de démarrage successives.

CONSEILS DE CONDUITE

AVERTISSEMENT :

Préface importante : les conseils de conduite suivants n'ont pas la prétention de remplacer la formation, l'expérience ou tout simplement le bon sens, ils sont édictés dans un but purement informatif et destinés à faciliter la prise en main du véhicule.

KYMCO et/ou Kymco Lux S.A ne sauraient être tenus pour responsable :

- d'une mauvaise interprétation desdits conseils.
- d'éventuelles erreurs typographiques modifiant le sens de ces conseils.
- de la non observation desdits conseils.

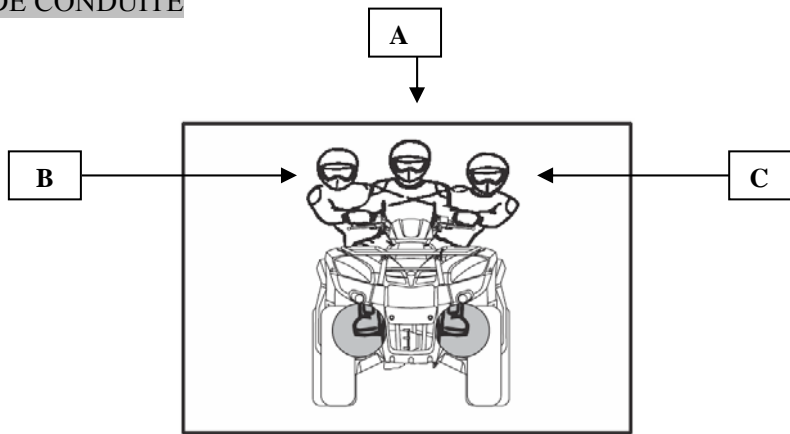
Il est vivement conseillé de se familiariser avec le maniement de ce véhicule en débutant son utilisation sur une aire dégagée hors voie publique et autorisée en évitant, dans un premier temps, le transport de passager.

Toujours garder à l'esprit qu'une utilisation correcte de ce véhicule passe également par un équipement sécuritaire et vestimentaire correct (casques, lunettes, gants, bottes, veste et pantalon adaptés), votre concessionnaire étant à même de vous conseiller utilement dans l'acquisition d'accessoires adaptés.

En tout état de cause, il est fortement déconseillé de rouler isolé, personne ne pouvant porter assistance en cas de besoin.

CONSEILS DE CONDUITE

Virages



Véhicule vu de face.

A : position du corps lors de trajets en ligne droite.

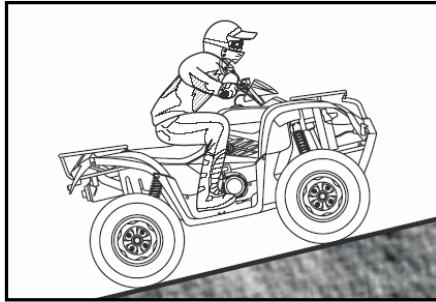
B : position du corps lors de virages à droite.

C : position du corps lors de virages à gauche.

AVERTISSEMENT : une vitesse excessive au regard de votre expérience et/ou de l'adhérence du revêtement peut provoquer le retournement du véhicule.

Toujours conserver les deux mains sur le guidon et les deux pieds en appui sur les marches pied pour un contrôle optimal du véhicule.

Montées



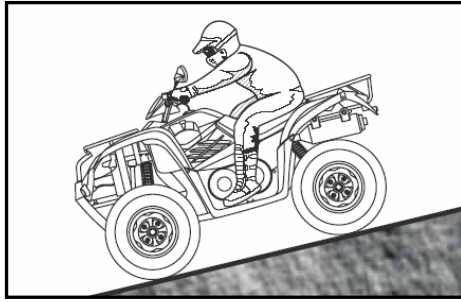
Lors du franchissement de montées en marche avant, toujours porter le poids du corps vers l'avant du véhicule en adaptant la vitesse à la visibilité, un obstacle pouvant se trouver en haut du franchissement.

AVERTISSEMENT : une vitesse excessive ou une accélération trop brusque, au regard de votre expérience et/ou de l'adhérence du revêtement peut provoquer le retournement du véhicule.

Toujours conserver les deux mains sur le guidon et les deux pieds en appui sur les marches pied pour un contrôle optimal du véhicule.

Ne jamais faire demi-tour dans une montée : risque de retournement.

Descentes



Lors du franchissement de descentes en marche avant, toujours porter le poids du corps vers l'arrière du véhicule en adaptant la vitesse.

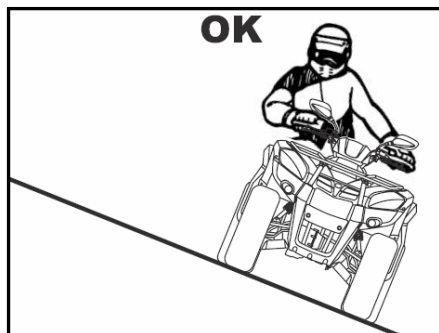
AVERTISSEMENT : une vitesse excessive ou un freinage trop brusque, au regard de votre expérience et/ou de l'adhérence du revêtement peut provoquer le retournement du véhicule.

Ne jamais utiliser le frein avant seul, donner préférence au frein centralisé (voir p.37 et 38).

Toujours conserver les deux mains sur le guidon et les deux pieds en appui sur les marches pied pour un contrôle optimal du véhicule.

Ne jamais faire demi-tour dans une descente : risque de retournement.

Devers



Véhicule vu de face.

Lors du franchissement de devers, toujours porter le poids du corps du côté de la pente.

AVERTISSEMENT : S'il est nécessaire d'effectuer un changement de trajectoire, préférer celui-ci « nez du véhicule » à la descente pour limiter le risque de retournement.

Toujours conserver les deux mains sur le guidon et les deux pieds en appui sur les marches pied pour un contrôle optimal du véhicule.

CONSEILS

Rodage

RECOMMANDATION : Du soin apporté aux premières heures de fonctionnement dépendra la longévité et les performances de votre véhicule.

Veillez respecter les consignes de rodage ci-dessous :

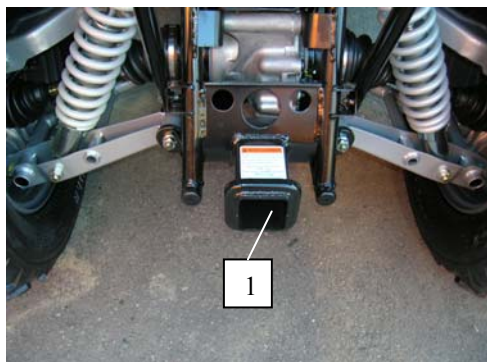
- durant les 10 premières heures de fonctionnement, ne pas dépasser 50% d'ouverture de la gâchette de gaz (voir p.40) en respectant des temps de refroidissement de 10 minutes pour chaque heure de marche, éviter les longs parcours à vitesse et charge stabilisées.
- durant les 10 heures de fonctionnement suivantes, ne pas dépasser 75% d'ouverture de la gâchette de gaz (voir p.35) en faisant varier vitesse et charge le plus fréquemment possible.

N.B : il est fortement déconseillé de tracter une remorque durant la période de rodage.

CONSEILS

Remorquage

AVERTISSEMENT : les réactions du véhicule (comportement routier, rayon de braquage, distances de freinage) sont fortement modifiées lors du transport de charges ou de remorquage, il convient d'adapter sa conduite et d'exercer une vigilance accrue.



Le dispositif de remorquage est utilisable après montage d'un support d'attelage et faisceau remorque (non fournis) sur le support (1). Respecter le couple de serrage de la boule préconisé par le fabricant. Cet accessoire peut être acquis chez votre revendeur.

AVERTISSEMENT :

- poids maximal tractable sur voie publique : 135 kg
- poids maximum sur flèche : 16 kg.

AVERTISSEMENT : Pour une utilisation sur voie publique, la capacité de remorquage est de 135 kg, en tout état de cause, ne jamais dépasser le P.T.R.A (Poids Total Roulant Autorisé) figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule et se conformer au code de la route en matière de signalisation de la remorque.

NETTOYAGE DE VOTRE QUAD

Pour nettoyer votre quad KYMCO il est formellement déconseillé d'utiliser un nettoyeur haute pression qui peut endommager certaines pièces de votre véhicule, utiliser de préférence un jet d'eau à pression domestique.

Dans certains cas d'utilisation en milieu très boueux ou poussiéreux, il est vivement conseillé de rapprocher les intervalles de maintenance périodique.

En effet, certains éléments importants et notamment, filtre à air, variateur, boîte de réduction et ensemble de transmission sont particulièrement sollicités lors de l'utilisation en conditions difficiles.

Pour de plus amples informations, se rapprocher de votre concessionnaire qui saura vous conseiller utilement en fonction de l'usage effectué avec votre véhicule.

STOCKAGE DE VOTRE QUAD (arrêt supérieur à 2 mois)

- procéder à un nettoyage et à un séchage minutieux du véhicule.
- vider la cuve de carburateur en laissant le moteur s'arrêter de lui-même, robinet à carburant sur « off ».
- déposer la batterie, la recharger et la stocker dans un endroit tempéré (se rapprocher de son concessionnaire pour caractéristiques des chargeurs à employer).
- procéder à la vidange du réservoir.
- Si la durée de stockage est supérieure à 2 mois, mettre les pneumatiques hors de contact du sol (chandelles).

N.B : ne jamais utiliser de carburant éventé, ou provenant de jerricans non spécifiquement prévus pour les hydrocarbures. Respecter la réglementation en vigueur au regard de l'élimination des carburants non utilisés.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Moteur

TYPE	Monocylindre 4 temps refroidissement par air et huile, arbre à cames en tête 4 soupapes.
CYLINDREE	366 cm³
ALESAGE X COURSE	81mmX71.2mm
RATIO DE COMPRESSION	10.5 :1
PUISSANCE	14.8 KW à 6500 t/min
CARBURATEUR	KEIHIN CVK 34
DEMARRAGE	Electrique
LUBRIFICATION	Carter sec + pompe à huile
CARBURATEUR	CVK
FILTRE A HUILE	Cartouche extérieure
FILTRE A AIR	Elément mousse huilé
BOUGIE	NGK CR8E (écartement électrode 0.7-0.8mm)

N.B : caractéristiques techniques données à titre indicatif, sous réserves d’erreurs typographiques ou de modifications techniques apportées dans le but d’amélioration du produit.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Châssis

TYPE	Tubulaire acier
LONGUEUR HORS TOUT	1905 mm
LARGEUR HORS TOUT	1230 mm
HAUTEUR HORS TOUT	1210 mm
EMPATTEMENT	1225 mm
POIDS A VIDE	271 kg
POIDS EN ORDRE DE MARCHE	284 kg
POIDS TOTAL ROULANT AUTORISE	607 kg
RESERVOIR CARBURANT	15 l (SP 95 ou E10)
FREIN AVANT / ARRIERE	Disques à commande hydraulique
PNEUMATIQUES AV/AR	23X8-12 / 23X10-12
SUSPENSION AVANT	Hydrauliques réglables en précontrainte 5 positions.
SUSPENSION ARRIERE	Hydrauliques réglables en précontrainte 4 positions.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Equipement électrique

EQUIPEMENT ELECTRIQUE	12 volts, négatif à la masse
PRODUCTION ELECTRIQUE	Génératrice / régulateur-redresseur
ALLUMAGE	C.D.I
BATTERIE	12 Volts 14 A
FEUX DE ROUTE / CROISEMENT	12V 35W/35W
FEUX STOP	12V 21W/5W
CLIGNOTANTS	12V 10W X 4

N.B : caractéristiques techniques données à titre indicatif, sous réserves d’erreurs typographiques ou de modifications techniques apportées dans le but d’amélioration du produit.

EMPLACEMENT DESTINE AU COUPON DE GARANTIE

